

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DU TERRITOIRE DE BELFORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



L'ORGANISATION DU SMTC



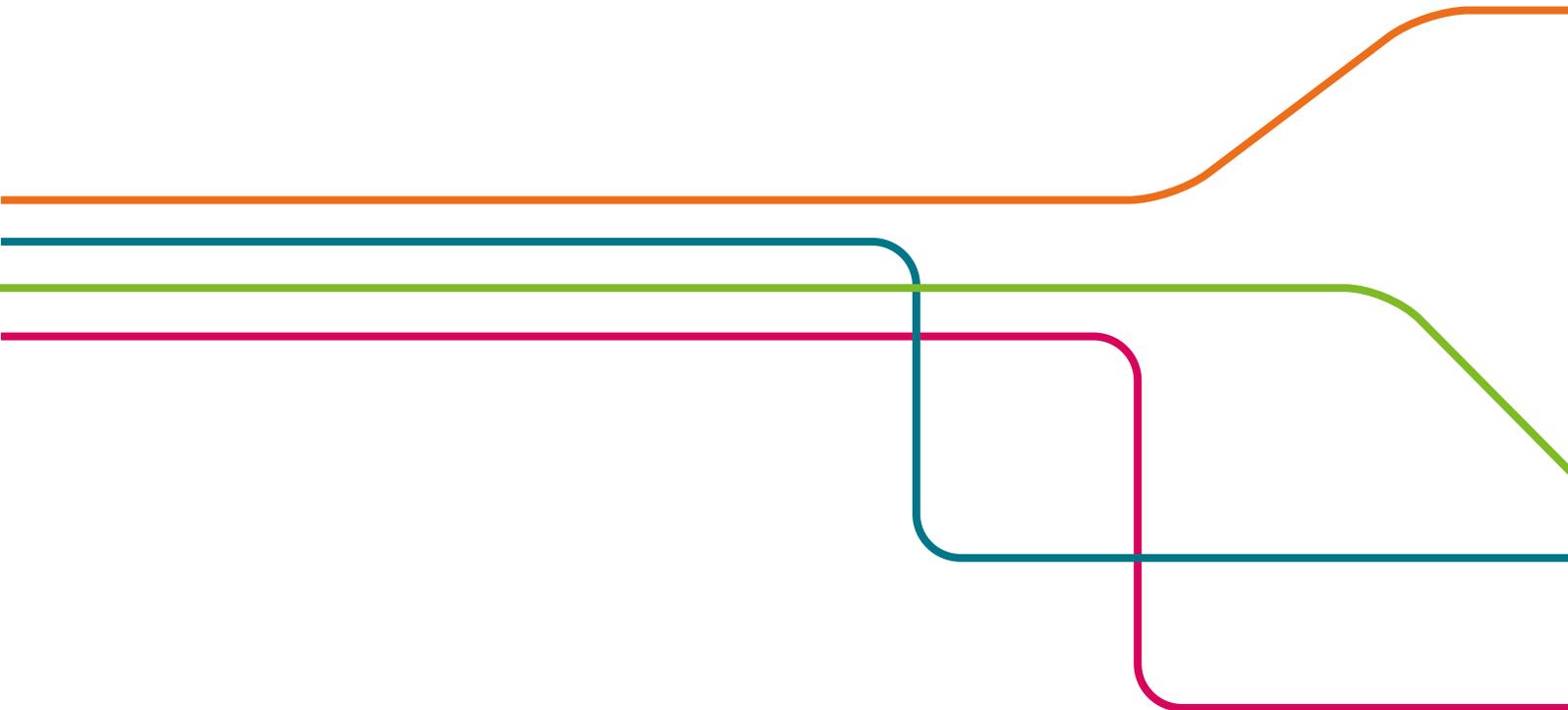
L'ACTIVITÉ 2023



L'OFFRE TRIPLE-PLAY



LA COMMUNICATION OPTYMO



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

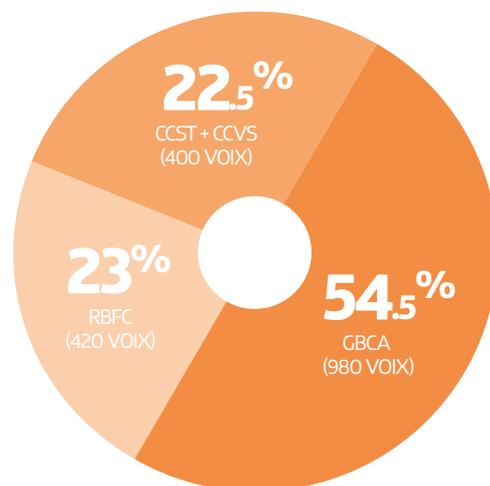
UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort est un EPCL (Etablissement Public de Coopération Locale) créé en 1979 pour assurer la gestion des mobilités.

Totalement refondé en 2002, il détient, seul, depuis le 1^{er} janvier 2005 la totalité de la compétence mobilité sur le département, date à laquelle le ressort territorial a été étendu aux limites du département (unique en France).

Il est composé des 3 EPCI du Territoire de Belfort :

- Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA),
 - Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST),
 - Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS),
- et de la Région Bourgogne Franche-Comté .



— Répartition au sein du SMTC



Conformément à la LOM (Loi Orientations Mobilités), le SMTC déploie une offre de mobilité composée :

- du transport collectif régulier,
- du transport à la demande (réservé aux Personnes à Mobilité Réduite),
- du transport scolaire,
- des mobilités actives (vélo en libre-service),
- des mobilités partagées (auto en libre-service).

LE FONCTIONNEMENT DU SMTC

LE CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- **14 délégués** pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA)
- **6 délégués** pour la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST)
- **4 délégués** pour la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)
- **6 délégués** pour la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC)

Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués présents et représentés. La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « collèges institutionnels » que sont la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC), le Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) et le groupe « Communautés de Communes » (CCST et CCVS).

LE BUREAU

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- 4 pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- 2 pour les Communautés de Communes
- 2 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'exécutif peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- **du vote** du budget de l'institution et de la fixation des taux, tarifs des taxes ou redevances,
- **de l'approbation** du compte administratif,
- **des dispositions** à caractère budgétaire, des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- **de l'adhésion** du syndicat à un établissement public,
- **de la délégation** de la gestion d'un service public,
- **des questions** qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

LE CONSEIL SYNDICAL

LE PRÉSIDENT, SON RÔLE

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents, et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Sa composition est la suivante :

Le Président : **Roland JACQUEMIN**

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Corinne AYMONIER
Jacques BONIN
Marie-France BONNANS-WEBER
Miltiade CONSTANTAKATOS*
Eric GILBERT
Stéphane GUYOD*
Roland JACQUEMIN
Michaël JAGER
Dominique JEANNIN
Loubna KETFI-CHARIF
Tony KNEIP
Jean-Paul MOUTARLIER*
Alain PICARD
Jean-François ROUSSEAU

** vice-présidents*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Jacques ALEXANDRE
Chantal BEQUILLARD
Catherine CLAYEUX
Jean-Louis HOTTLET
Sandrine LARCHER
Frédéric ROUSSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

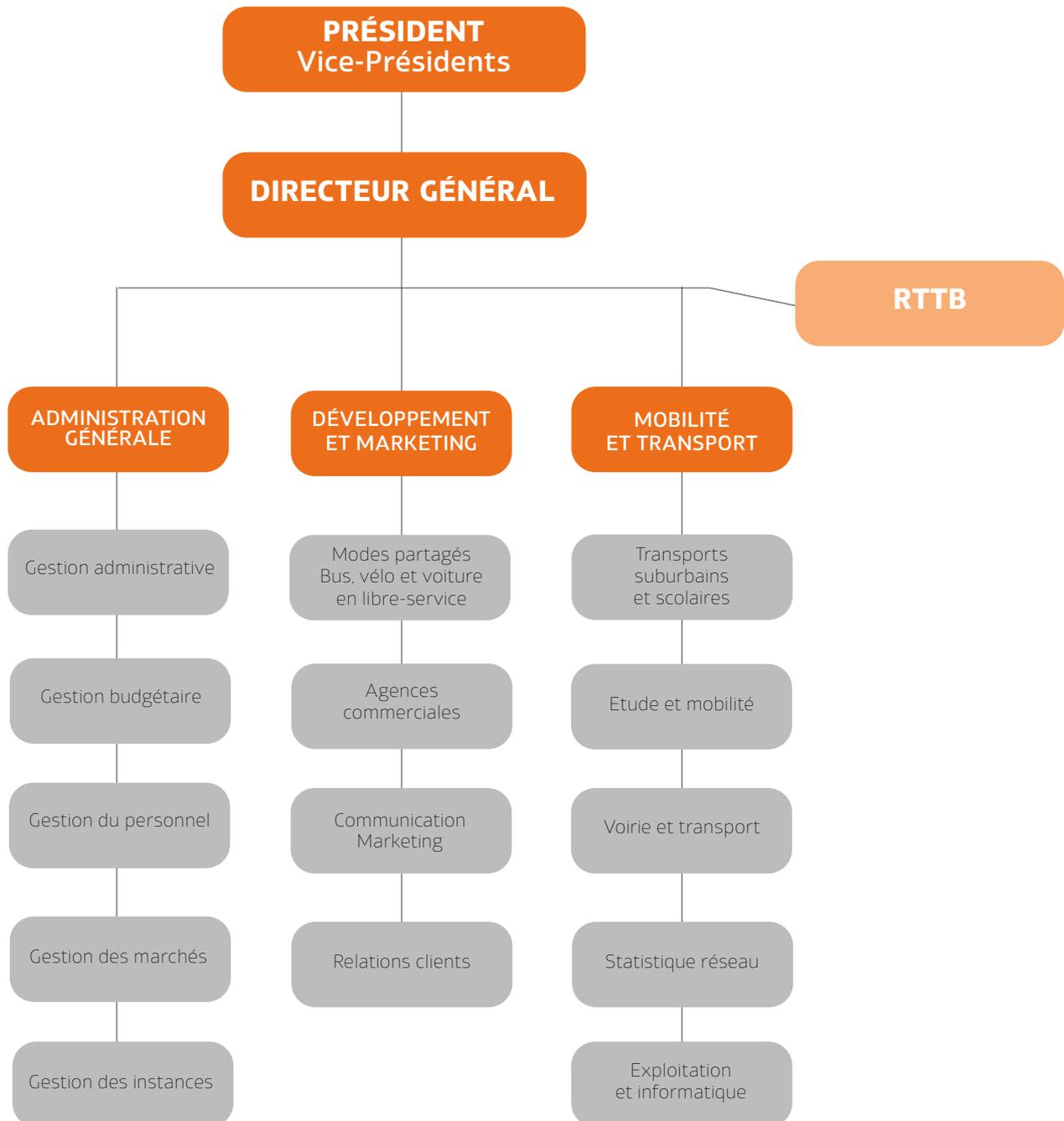
Christian CODDET*
Jonathan GROSCLAUDE
Fatima MAMMAR
Didier VALLVERDU

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Myriam CHIAPPA-KIGER
Sandra IANNICELLI
Michel NEUGNOT*
Eric OTERNAUD
Muriel TERNANT

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

ORGANIGRAMME



UN RÉSEAU À L'ECHELLE DU DÉPARTEMENT

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité.

Optymo, c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013 et constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a été conçu et déployé progressivement avec un remaniement des lignes urbaines et suburbaines, des dessertes et des fréquences pour s'adapter aux flux des utilisateurs.

L'offre vélo en libre-service (VLS) est déployée sur la Ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie, Delle, Sevenans et Trévenans. Au total, il y a 270 vélos répartis en 35 stations commerciales.

En décembre 2013, les autos en libre-service (ALS) sont venues compléter l'offre de mobilité Optymo. Aujourd'hui, 47 voitures, citadines, berlines et utilitaires, sont mises à disposition sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche, Valdoie et Offemont.

Les trois services, bus, vélo et voiture sont accessibles avec le Pass Optymo.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département du Territoire de Belfort, avec des niveaux de service en adéquation avec la densité de population. Cette offre est confiée à différents intervenants.

LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1er janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB). Elle exploite actuellement un réseau de 135 kilomètres de lignes urbaines, composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts, du lundi au samedi de 5h30 à 23h30 et le dimanche.

LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Sept transporteurs assurent l'offre de transports. Elle se décline en :

- 7 lignes principales, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- 12 lignes secondaires à raison de 3 allers/retours par jour du lundi au samedi,
- 4 lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours, des renforcements à destination des établissements scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

LES RPI

Le réseau RPI regroupe 20 organisateurs secondaires de transports scolaires :

- 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1er degré (élémentaire et maternelle). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.
- 5 organisateurs secondaires qui ont confié au SMTC le marché du transport scolaire.

Ce marché est inclus dans le marché réseau scolaire.

LE RÉSEAU TPMR (TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, de plein droit à toutes personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et, sous réserve de disponibilité, aux personnes âgées de 90 ans et plus.

La société Synergihp gère son exploitation. Les trajets sont disponibles dans tout le département, sur réservation, du lundi au samedi de 8h à 18h30 (sauf les jours fériés).

Le coût du trajet est de 2 euros, uniquement avec le Pass Optymo.

LE VÉLO ET L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

Ces services complémentaires, constituent l'offre de mobilité globale, dite Triple-Play Optymo, et sont exploités en direct par le SMTC, concernant l'auto en libre-service (ALS) et par la RTTB pour le vélo en libre-service (VLS).

NOUVEAUTÉS : VAE ET COVOITURAGE

En fin d'année 2023, deux nouveaux services sont venus compléter l'offre Optymo :

- Le vélo à assistance électrique en location longue durée (VAE) qui fonctionne sous forme d'abonnement pour 3, 6 ou 12 mois sans Pass Optymo,
- Le covoiturage, en partenariat avec l'application Karos : coût de 1 euro pour le passager et un gain de 2 euros pour le conducteur pour tous déplacements à l'intérieur du département (le SMTC prend en charge 50 % du prix du trajet).

ORGANISATION DU SMTC

LE SMTC / OPTYMO

UNE ÉQUIPE AUX SERVICES DES USAGERS

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du département. A cette entité, sont associés la Régie des Transports du Territoire de Belfort (pour le réseau urbain) et des transporteurs indépendants (pour le réseau suburbain et scolaire).

Ainsi, le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	19	-
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	194	148
Sous-traitance	126	113
TOTAL	318	237

LES ÉQUIPEMENTS

POUR LE RÉSEAU URBAIN :

- 47 autobus standards dont 30 véhicules hybrides, 13 GPL et 4 diesels
- 6 autobus articulés diesel
- 7 bus standards hydrogène
- 2 minibus diesel

POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- 2 minibus +1 de 9 places + 1 de 20 places + 1 de 21 places
- 88 cars
- 20 low entry

LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- 270 vélos, répartis sur 35 stations
- 100 vélos à assistance électrique en location longue durée

LES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- 47 véhicules (Peugeot 208, Peugeot 308 SW et Peugeot Bipper)



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN À L'ECHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Conscientes de la nécessité de renforcer l'offre de service en matière de transport en commun à l'échelle du Nord Franche-Comté, les trois autorités organisatrices (Belfort, Montbéliard et Héricourt) ont décidé, fin 2019, de créer un Syndicat Mixte de Transport SRU, pour :

- Coordonner les services qu'elles organisent,
- Mettre en place un système d'information à l'intention des usagers,
- Instaurer un système de tarification coordonné, permettant la délivrance de titres de transports uniques ou unifiés.

Le comité syndical compte 12 sièges répartis ainsi :

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

5 sièges

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION (PMA)

5 sièges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT (CCPH)

2 sièges

APPLICATION ET TITRES NORD FRANCHE-COMTÉ

Début 2021, a été lancée l'application Nord Franche-Comté Mobilités.

Elle permet aux usagers d'acheter un titre de transport unique pour voyager en toute simplicité sur l'ensemble du périmètre du Pôle Métropolitain : Belfort, Montbéliard, Héricourt sans multiplier les titres par réseaux.

L'application est disponible, gratuitement, sur Apple Store et Google Play. On y retrouve les titres « Métropolitain » :

- Métropolitain 1 voyage : 2 €
- Métropolitain 10 voyages : 18 €
- Métropolitain 1 journée : 4.50 €
- Métropolitain Campus / Abonnement mensuel : 18 €

Les titres propres à chaque réseau : Optymo, évolitY et Hériva sont également disponibles via l'application.

L'ACTIVITÉ 2023

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

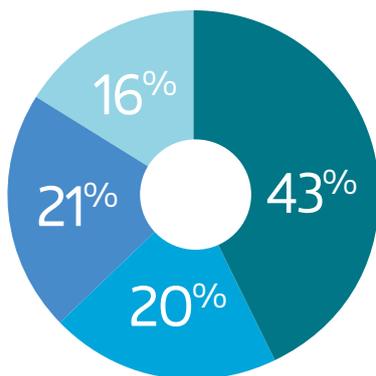
- _ **136 891** habitants desservis, soit la totalité du département (101 communes).
- _ **62 002** titulaires du Pass Optymo.
- _ **150** bus et cars mobilisés par jour.
- _ **7 566 178** voyages en 2023, soit une augmentation de 6.2 % par rapport à 2022.
- _ **5 376 311** kilomètres en 2023 tous services confondus (lignes régulières urbaines, suburbaines, scolaires et TPMP), -1.4 % par rapport à 2022.
- _ **20 729** voyages en bus par jour.
- _ **2 925** utilisateurs des vélos en libre-service Optymo
- _ **64 365** locations de vélos en libre-service en 2023 (-7.5 % par rapport à 2022).
- _ **1 421** utilisateurs des voitures en libre-service Optymo.
- _ **24 197** locations de voitures en libre-service en 2023 (résultat stable par rapport à 2022)



LES CLIENTS

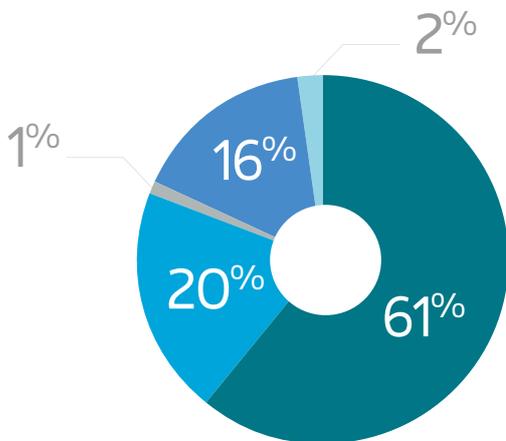
Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 41.5 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



Déc. 2009

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (4 408)
- PASS ADO (6 002)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (5 585)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (12 142)



Déc. 2023

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (1 111)
- PASS ADO (9 142)
- PASS OPTYMO ÉTUDIANT (839)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (11 815)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (35 206)

— Répartition par profil du portefeuille client (2009 - 2023)

Au 31 décembre 2023, le nombre de cartes valides était de 62 002, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo.

23 515 porteurs de la carte ont utilisé le réseau en décembre 2023. Ils ont réalisé 601 686 voyages, soit une moyenne de 25.6 voyages/mois/pass utilisé.

LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant.

En 2014, le réseau dépassait les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le pôle urbain, soit une progression globale de 103 %.

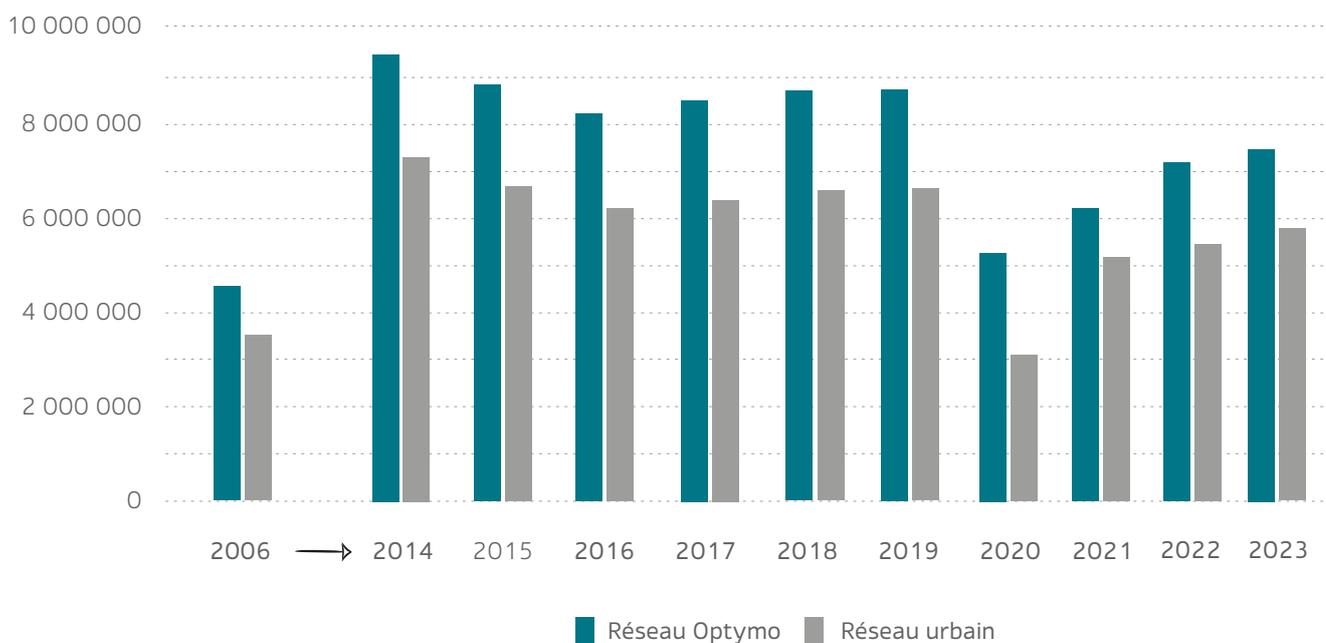
Les restructurations successives du réseau de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016, la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où ont été totalisés 8 501 397 voyages (+ 2.66 %), s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et s'est stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %).

En 2020, la crise du Covid-19 a annulé tous les efforts effectués ces dernières années, la fréquentation s'est effondrée, en raison des deux confinements, avec 5 281 422 voyages.

Depuis, les usages et les pratiques ont été modifiés, notamment avec le développement du télétravail.

L'année 2023 est désormais une année de référence pour le SMTC puisqu'il s'agit d'une année « pleine » contrairement aux trois dernières. Le nombre de voyages s'élève à 7 566 178 soit + 6,19% par rapport à 2022 mais reste en deçà des chiffres de l'année 2019 (-12,71%).



— Fréquentation en nombre de validations

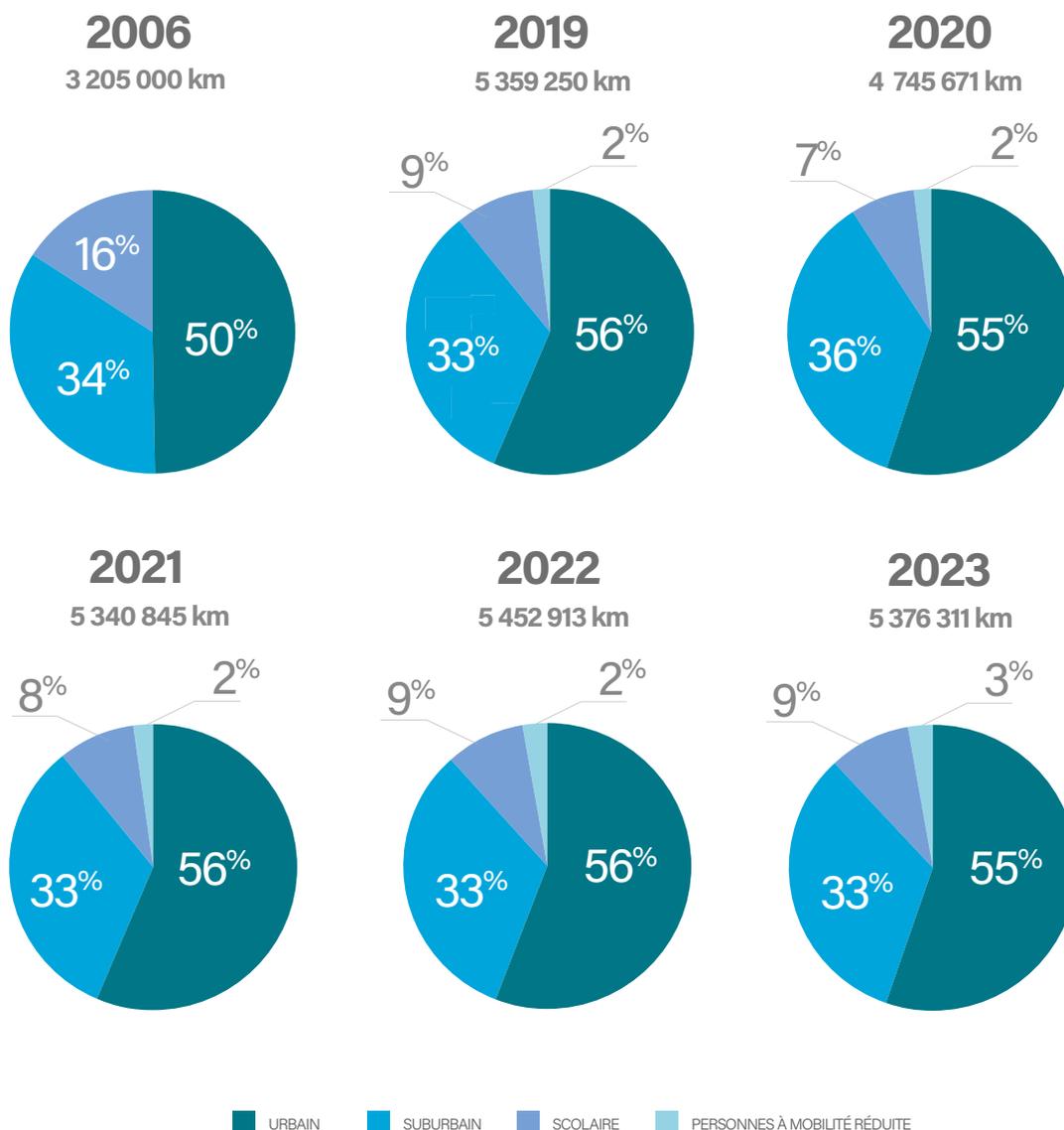
LES KILOMÈTRES

Malgré la diminution de la fréquentation, Optymo maintient sa production kilométrique au niveau de celle de 2019, soit celle avant COVID-19.

En 2023, la production kilométrique a diminué par rapport à 2022 de 1.40 % (5 376 311 en 2023 contre 5 452 913 en 2022).

On comptabilise :

- Réseau urbain : 2 981 130 kilomètres,
- Réseau suburbain : 1 761 997 kilomètres,
- Scolaires et RPI : 489 776 kilomètres,
- Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) : 143 408 kilomètres.



— Répartition des kilomètres

LE VERSEMENT MOBILITÉ

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement mobilité, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de la perte de recettes..

Le SMTC a instauré le versement mobilité (VM) depuis 1979.

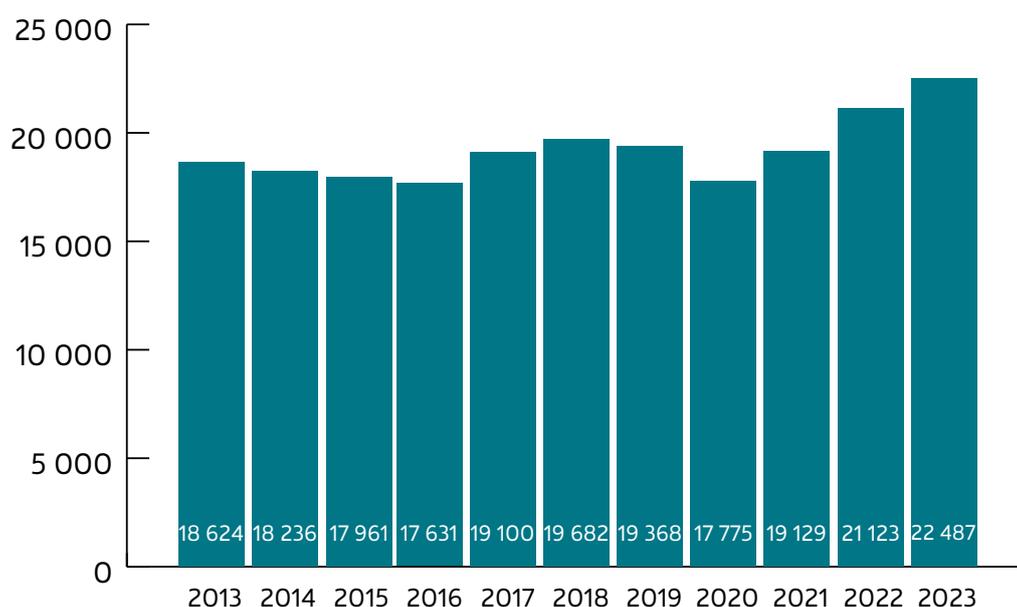
	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	0/07/2010	01/07/2012	01/07/2021
TAUX VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7	1.8

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, le retentissement pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités.. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a facilité la reprise économique qui donne depuis 2022 un VM plus conséquent que prévu.

Alors que la recette brute de VM était estimée à hauteur de 21 500 000 € au budget prévisionnel de 2023, c'est finalement une recette de 22 613 712 € en brut qui a été enregistrée.

Au final, le VM net 2023 s'établit à 22 487 058 € - compensation de 98 919,51€ comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés) soit quasi +1 364 000 € par rapport à 2022.



— Évolution du versement mobilité (en millions d'euros)

LA TARIFICATION

Dans un contexte inflationniste important, conjugué à la crise énergétique, le choix fait par le SMTC est de maintenir des tarifs bas.

Permettre de dégager du pouvoir d'achat à nos concitoyens a toujours fait partie de notre ADN et la baseline de 2013 :

« *Optymo le meilleur moyen de joindre les 2 bouts* » n'a jamais eu autant de résonance.

Les plafonds mensuels restent à 36 € pour les tarifs normaux et 13 € pour les tarifs réduits.

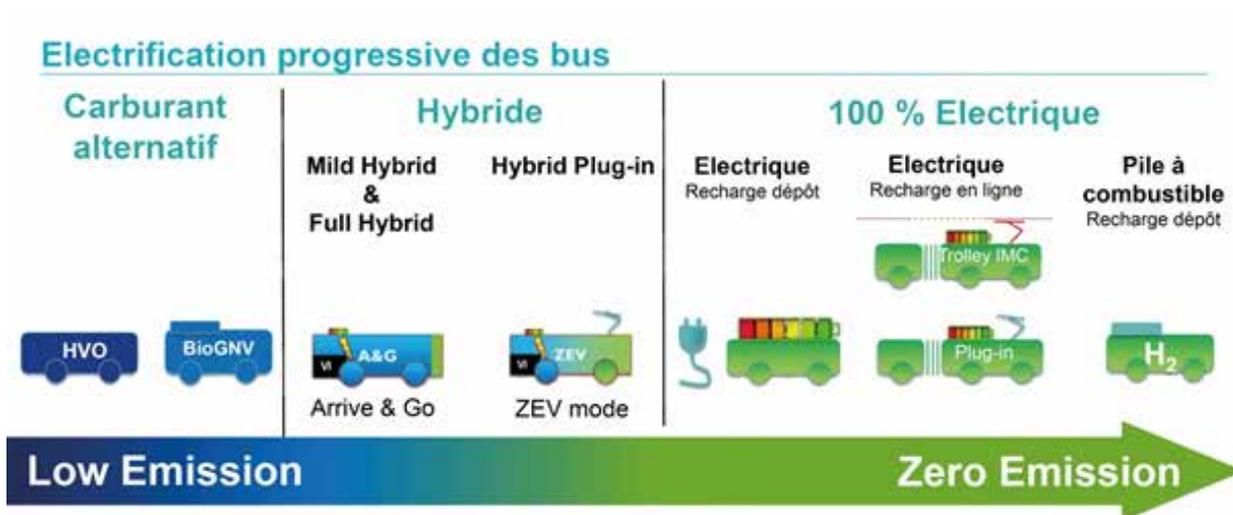
Pour les collégiens et lycéens, les trajets scolaires sont gratuits.

En septembre 2022, un tarif étudiant a été mis en place aux ayants droit avec un plafond mensuel de 18 €.

	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	PASS OPTYMO TARIF ÉTUDIANT	TICKET SMS	TICKET 1TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 10 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/trajet	0,80 €/trajet	-	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 10 €
PLAFOND (au 01/01/2021)	36 €/mois	13 €/mois	-	-	-	-	-	-	-
PLAFOND (au 01/09/2022)	-	-	18 €/mois	-	-	-	-	-	-
NORD FRANCHE-COMTÉ MOBILITÉS	-	-		-	1,20 €	3,60 €	14 €	12 €	-

LE SMTC S'ENGAGE POUR LE « ZÉRO ÉMISSION »

Depuis 2007, date du renouvellement de la totalité de sa flotte de bus diesel par une flotte au GPL, le SMTC poursuit un objectif de mutation de la motorisation des bus afin de contribuer à une réduction massive de ses émissions de CO₂.



Le SMTC veut démontrer sa capacité à répondre aux enjeux de société concernant le changement climatique.

Répondant à cette logique de création d'un écosystème autour de l'hydrogène à Belfort, le SMTC a acquis 7 bus hydrogène arrivés en juin 2023. Ils ont été mis en exploitation dès l'été.

Une prochaine commande de 20 bus à hydrogène est prévue : 8 bus articulés en juillet 2024 et 12 bus standards en 2025.



Le réseau de bus fera figure d'exemplarité pour l'amélioration de la qualité de l'air. L'atelier de réparation a été mis aux normes ATEX.

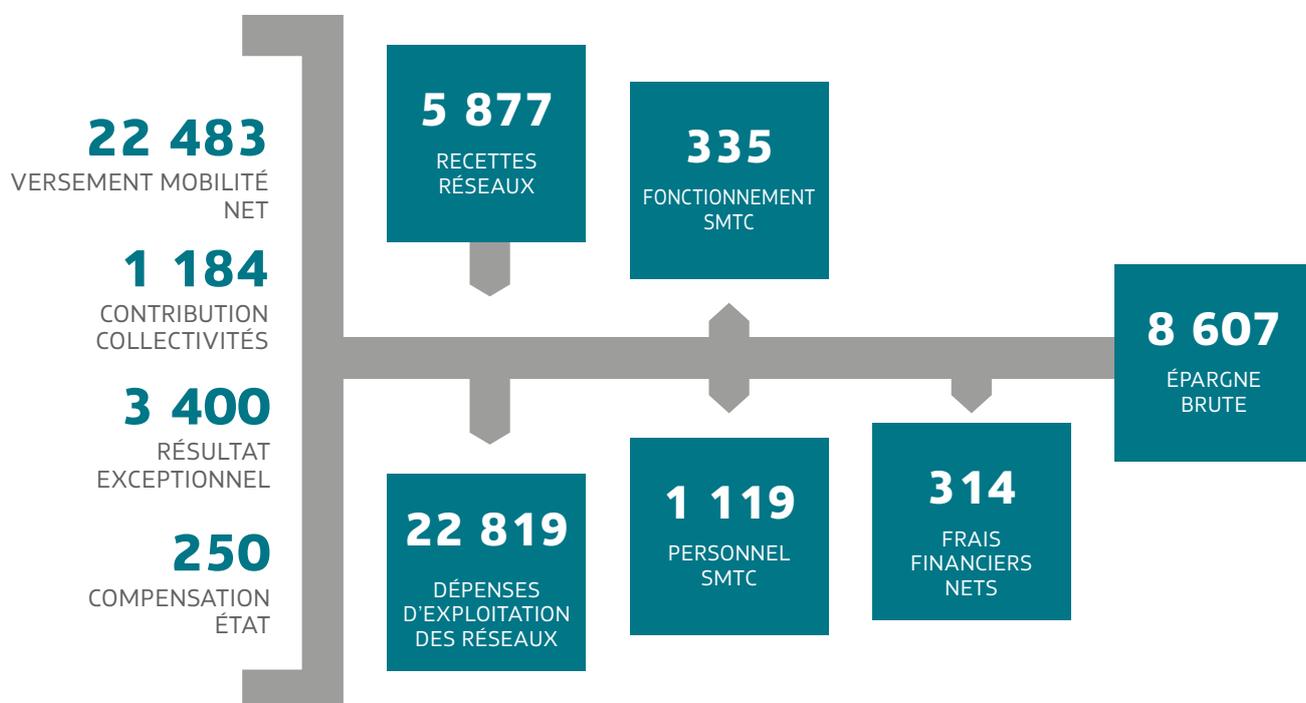
Ainsi, dès 2026, la flotte urbaine du SMTC, sans égale en France, sera constituée de 47 % de véhicules zéro émission et plus aucun véhicule antérieur à la norme Euro6 ne circulera.

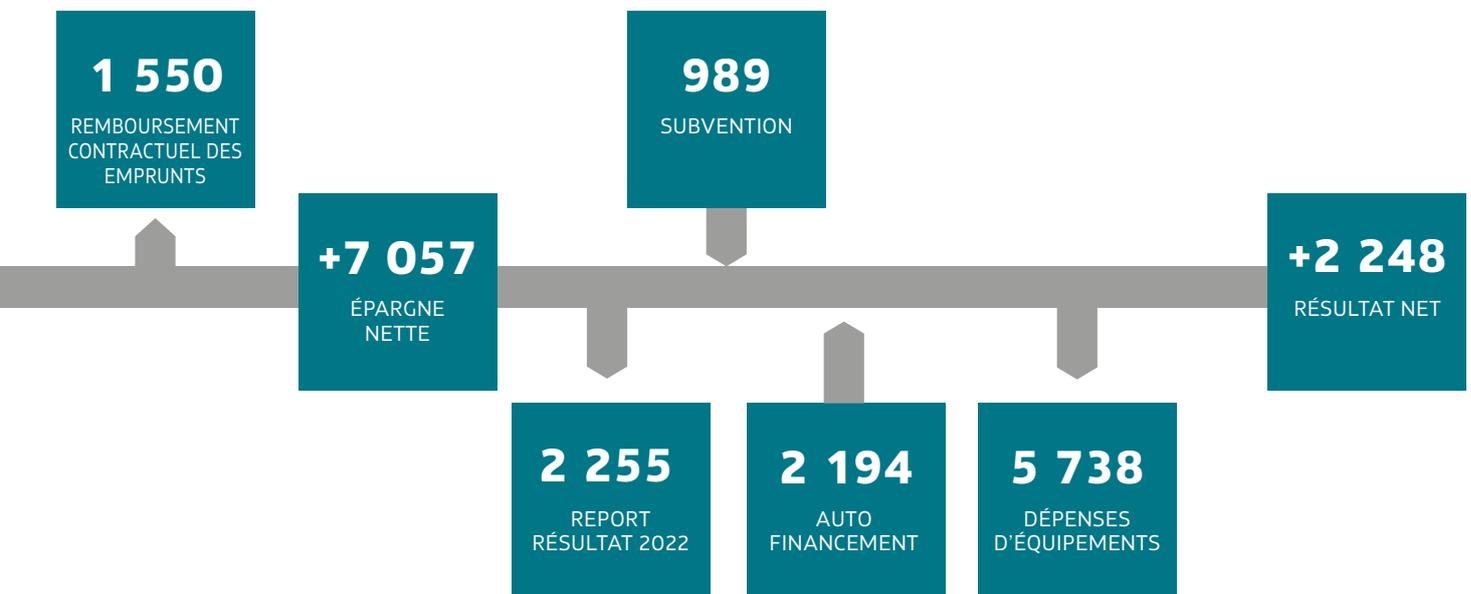
Cela constituera, en densité, la plus grosse flotte hydrogène de France et représente chaque année, une baisse de 2400 tonnes de CO₂ rejeté.

A l'issue du renouvellement, la typologie de la flotte de bus urbaine sera la suivante :

SITUATION ACTUELLE		SITUATION FUTURE	
Véhicules	Pourcentage de la flotte	Véhicules	Pourcentage de la flotte
16 GPL EEV / Euro5	28 %	x	x
10 Diesel Euro6 step A	18 %	x	x
30 Diesel hybrides Euro6 step D	54 %	30 Diesel hybrides Euro6 step D	53 %
		27 H2	47 %
56 véhicules	100%	57 véhicules	100 %

2023

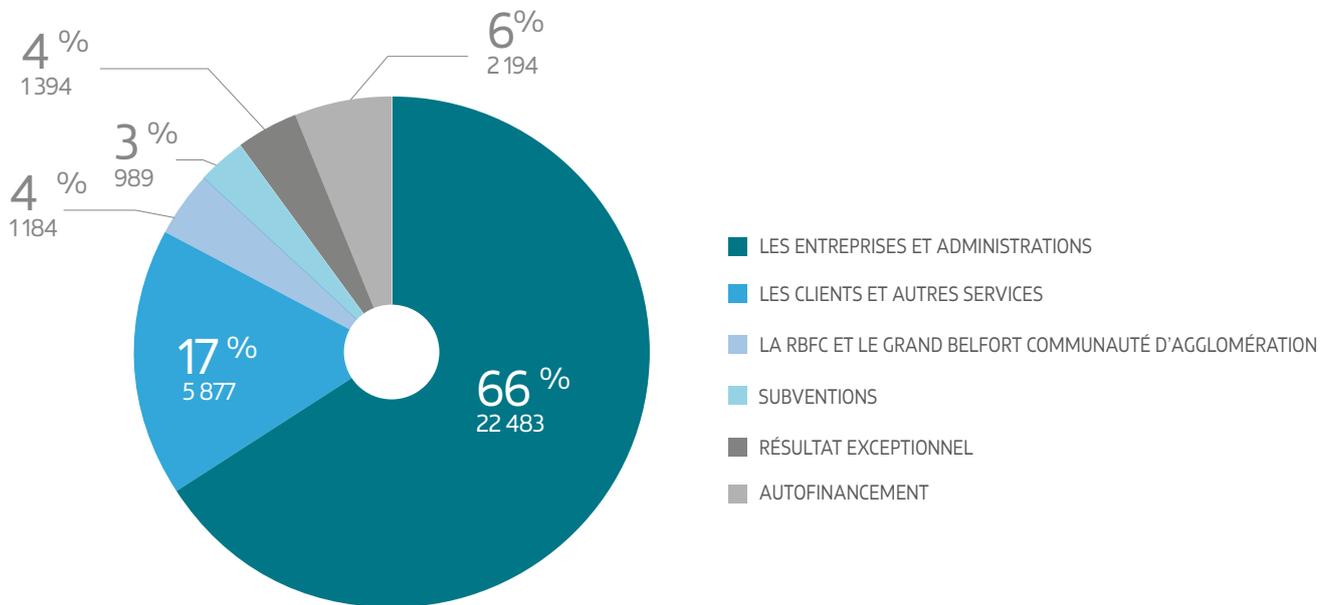




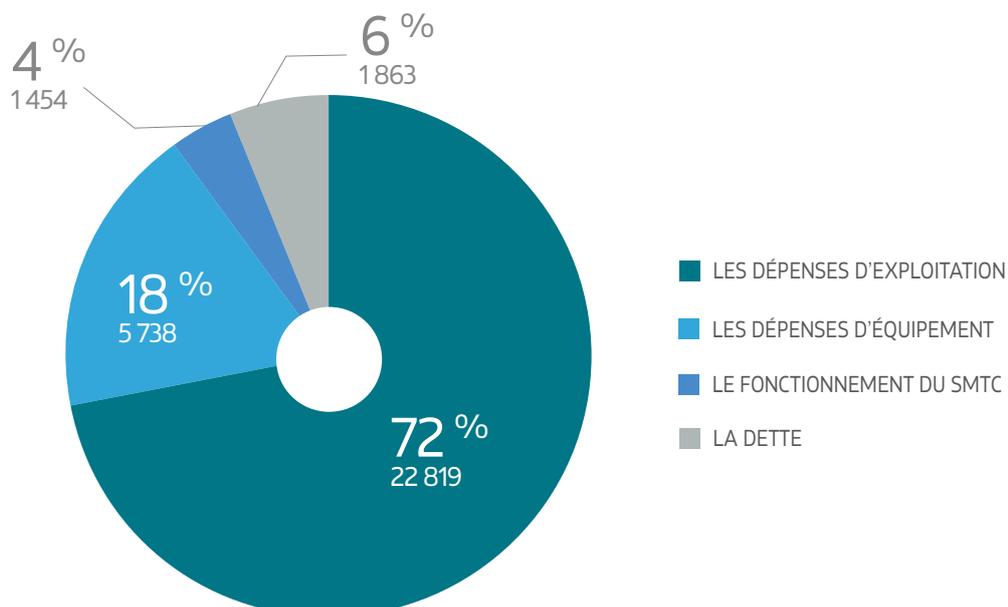
PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	2023
Versement mobilité net	22 483 170
Recettes réseaux	5 877 051
dont recettes billetterie + fraude	3 044 116
Participation RBFC	979 918
Participations diverses	204 318
Produits divers	249 583
Résultat exceptionnel	28 500
Report en fonctionnement	3 371 185
Recettes réelles de fonctionnement	33 193 725
Dépenses d'exploitation des réseaux	22 818 933
Frais financiers nets	313 581
Charges de gestion courante	1 454 086
dont personnel	1 118 830
Dépenses réelles de fonctionnement	24 586 600
Épargne Brute	8 607 125
Remboursement dette en capital	1 549 727
Épargne Nette	7 057 398
Emprunts nouveaux	0
Subventions	989 298
Report investissement N-1	2 553 912
Autofinancement	2 193 645
Financement des investissements	12 794 253
Investissements nouveaux	5 737 565
Résultat brut disponible	7 056 688
Report d'équipement N+1	- 4 808 998
Résultat net disponible	2 247 690
Endettement (au 31-12)	11 419 412
Ratio de désendettement brut	1.3

QUI FINANCE ?



QUELLES DÉPENSES ?



L'OFFRE TRIPLE-PLAY

L'OFFRE TRIPLE-PLAY

BUS, VÉLO ET VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre des valeurs du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité.

L'approche client permet d'optimiser l'offre de transport en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

Durant ces années d'activité, le portefeuille client n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 60 000 aujourd'hui.

En 2023, sur les 62 002 clients, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo.

En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 23 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

	NOMBRE MOYEN DE CLIENT/ MOIS	/N-1
BUS	22 763	+ 4 %
VÉLO	836	- 6 %
VOITURE	469	+ 10 %



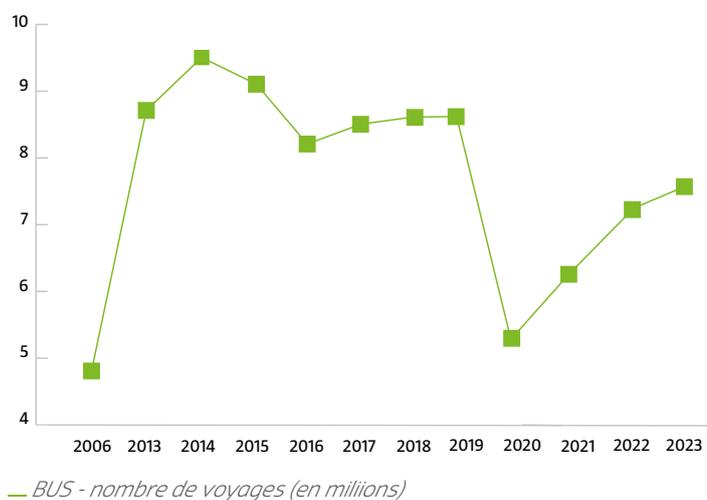
LE RÉSEAU DE BUS OPTYMO

Les chiffres de l'année 2023 sont toujours en progression, même si le réseau ne retrouve pas ses chiffres de fréquentation de 2019.

En effet, la crise du Covid-19 a modifié les usages et les pratiques, notamment avec le développement du télétravail.

Toutefois, le nombre de voyages en 2023 s'élève à 7 566 178 soit +6.2 % par rapport à 2022. Il faut rappeler qu'en 2020, le nombre de voyages avait connu une très forte baisse due au Covid et aux mesures gouvernementales prises pendant cette période (5 281 422 voyages) et que depuis les chiffres ne font qu'augmenter.

MOIS	Année 2022	Année 2023		%
Janvier	630 900	723 630	↑	14.7%
Février	1 122 031	1 282 217	↑	14.3%
Mars	1 873 688	2 062 111	↑	10.1%
Avril	2 394 826	2 615 251	↑	9.2%
Mai	3 060 397	3 290 917	↑	7.5%
Juin	3 660 533	3 942 067	↑	7.7%
Juillet	4 008 732	4 295 197	↑	7.1%
Août	4 332 661	4 618 748	↑	6.6%
Septembre	5 081 267	5 358 528	↑	5.5%
Octobre	5 755 568	6 042 623	→	5.0%
Novembre	6 425 963	6 757 798	↑	5.2%
Décembre	7 125 337	7 566 178	↑	6.2%



L'OFFRE TRIPLE-PLAY

LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

L'offre VLS a été lancée en avril 2013.

Aujourd'hui, elle est déployée sur la ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie, Sevenans, Trévenans et Delle. Au total, il y a 270 vélos répartis en 35 stations commerciales.

La fréquentation du service de vélos en libre-service est erratique.

En effet, depuis son lancement, hors période Covid, et malgré une amélioration du service et une densification des pistes cyclables, aucune année ne se ressemble ou n'obéit à une tendance.

Deux facteurs influent également de façon conséquente sur l'utilisation de notre service : la météo et l'achat de vélo personnel.

En 2023, 2 925 clients uniques ont utilisé notre service de vélos en libre-service. En moyenne, nous recensons 836 clients par mois.

Au total, nos clients ont effectué 64 365 locations pour 137 133 kilomètres avec des locations de 18 minutes et 2.1 kilomètres en moyenne.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE LOCATION	104 302	91 465	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365

MOIS	Année 2022	Année 2023		%
Janvier	3 442	2 954	↓	-14.2%
Février	6 664	5 801	↓	-13.0%
Mars	13 489	10 654	↓	-21.0%
Avril	19 357	15 246	↓	-21.2%
Mai	28 940	22 278	↓	-23.0%
Juin	37 820	30 087	↓	-20.4%
Juillet	44 210	36 372	↓	-17.7%
Août	49 481	41 240	↓	-16.7%
Septembre	55 738	49 395	↓	-11.4%
Octobre	62 240	56 592	↓	-9.1%
Novembre	67 144	61 127	↓	-9.0%
Décembre	69 615	64 365	↓	-7.5%



— VÉLO - nombre de locations



LA VOITURE EN LIBRE-SERVICE

En 2023, malgré un nombre de véhicules disponibles encore en-dessous de la normale, les clients Optymo n'ont jamais fait autant de kilomètres depuis le lancement du service en 2014. Nous approchons du million de kilomètres parcourus en autopartage sur une année. Il en va de même pour la durée des locations.

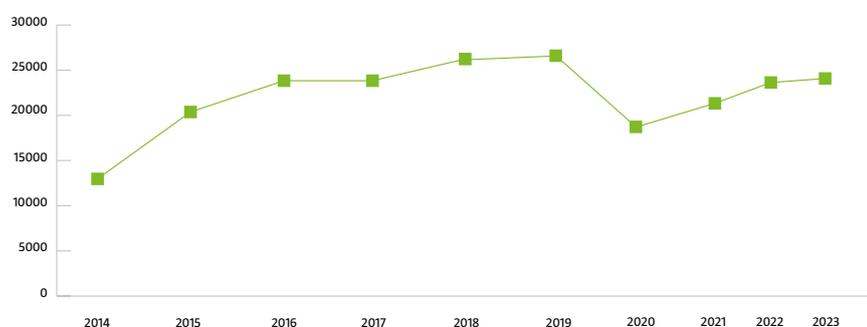
La mise à disposition de 24 véhicules supplémentaires en 2024 devrait permettre de poursuivre sur le même rythme tout en offrant un service tout aussi performant aux usagers.

Nombre de locations : 24 197, en augmentation de 1 % (+ 37 % / 2020).

Nombre de kilomètres : 971 057 km (record), en augmentation de 12 % (+ 43 % / 2020).

Durée de locations : 119 841 h (record), en augmentation de 12 % (+ 48 % / 2020).

MOIS	Année 2022	Année 2023		%
Janvier	1 923	2 160	↑	12.3%
Février	3 798	4 111	↑	8.2%
Mars	6 055	6 481	↑	7.0%
Avril	8 288	8 725	↑	5.3%
Mai	10 455	10 980	↑	5.0%
Juin	12 515	13 183	↑	5.3%
Juillet	14 322	14 937	→	4.3%
Août	16 135	16 672	→	3.3%
Septembre	18 149	18 578	→	2.4%
Octobre	20 100	20 470	→	1.8%
Novembre	22 016	22 351	→	1.5%
Décembre	24 042	24 197	→	0.6%



— VOITURE - nombre de locations



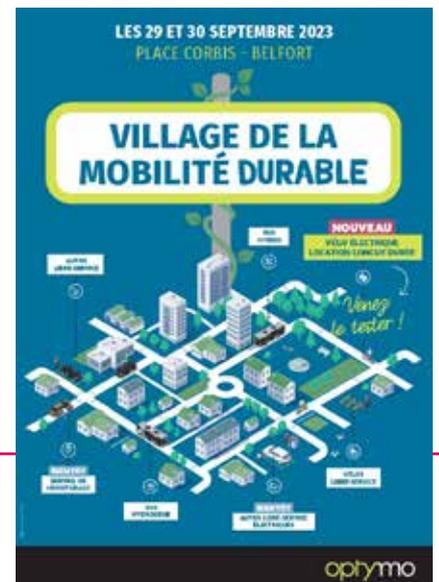
LA COMMUNICATION

CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET ANIMATIONS

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION



LANCEMENT DES SERVICES : COVOITURAGE ET VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE



L'ARRIVÉE DES BUS À HYDROGÈNE

Organisation d'une soirée de présentation du nouveau véhicule aux personnels, élus, médias, et différents acteurs du secteur, réalisation de supports de communication : affiche, plaquette explicative



smtc
créateur d' **optymo**

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Jonxion 1 - Parc d'innovation de Belfort Montbéliard
1 avenue de la Gare TGV - CS 30602 - 90400 MEROUX-MOVAL
Tél. 03 84 90 99 25 - Fax. 03 84 21 23 85
www.smtc90.fr - www.optymo.fr